

Conversion au système métrique

En comité, nous avons entendu des représentants de l'Association des manufacturiers canadiens, des associations de produits alimentaires et d'étiquetage, des chambres de commerce et de tous les organismes agricoles. Nous avons entendu diverses sociétés de transport et toutes sortes de témoins, depuis les consommateurs jusqu'à des dizaines de particuliers spécialistes des mesures, que ce soit au niveau national ou international. Comme je l'ai dit plus tôt, la grande majorité était en faveur du système métrique.

La question n'est pas de savoir si oui ou non nous l'adoptons, mais de déterminer la façon la plus intelligente et la plus sûre de le faire. C'est sans aucun doute une question dont un gouvernement ou un parti politique doit s'inquiéter régulièrement. Si le gouvernement ne peut pas accepter totalement ce que veut le député de Végréville, au moins il pourrait exiger de la Commission du système métrique, par décret du conseil, qu'elle s'assure que ceux qui fabriquent, distribuent et vendent, en gros ou au détail, des substances dangereuses et des poisons, ajoutent aux étiquettes en mesures métriques des étiquettes en unités impériales pour réduire toute possibilité d'erreur. Cela m'apparaît extrêmement logique si l'on décide d'adopter systématiquement le système métrique, car seule la prochaine génération le connaîtra parfaitement. Il y a des centaines de milliers de personnes—et je suis du nombre—qui ont toujours du mal avec le système métrique. Passe encore pour les kilomètres. Le celsius me donne bien un peu de mal, mais avec les kilos, rien à faire. Mes enfants se débrouillent à merveille et la prochaine génération n'aura plus aucune difficulté.

Le comité des transports a visité l'usine de Bombardier à La Pocatière, au Québec. Cette entreprise est fière d'avoir pu décrocher trois contrats aux États-Unis, l'un auprès d'un État et les autres auprès de deux villes. Les appels d'offres pour l'équipement de transport et le matériel ferroviaire exigeaient que les données soient soumises en mesures métriques et non impériales.

L'autre jour, en observant les échanges de la bourse de marchandises de Chicago, j'ai constaté que le ministère de l'Agriculture des États-Unis annonçait certaines ventes de produits en mesures métriques uniquement. C'est très bien, mais ces produits ne sont ni dangereux, ni toxiques. C'est la situation internationale qui le veut ainsi. En fait, les États-Unis et le Canada n'ont pas le choix s'ils veulent commercer avec les autres pays. Nous ne pouvons nous contenter d'échanges bilatéraux entre nous.

Si le gouvernement ne veut pas accepter la motion du député, je l'inviterais, surtout en ce qui concerne l'agriculture, mais aussi pour d'autres secteurs d'activité, à faire en sorte que le double étiquetage des produits dangereux et toxiques dure encore pendant quelques années. Non seulement l'étiquetage devrait-il être dans les deux systèmes, mais on devrait aussi fournir des renseignements afin qu'il n'y ait pas de malentendus sur l'emploi de ces produits. Cela paraît raisonnable. Mieux vaut prévenir que guérir.

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, je suis en faveur de la motion du député de Végréville (M. Mazankowski) qui incite le gouvernement à autoriser, sur une base volontaire, l'étiquetage double, dans les systèmes métrique et impérial, des herbicides, produits chimiques et engrais utilisés en agriculture.

Le gouvernement ne cesse de rappeler qu'en 1970 tous semblaient d'accord pour adopter le système métrique. Cela se passait quelques années avant que je sois élu à la Chambre. En jetant un coup d'œil aux débats parlementaires, j'ai constaté que tel n'était pas le cas. Nous avons approuvé la création de la Commission du système métrique, qui devait voir s'il valait la peine d'adopter le système métrique.

Ce jour-là, le porte-parole de notre parti, M. Ged Baldwin avait apporté certaines réserves tout en étant favorable à la création de la Commission. Voici ce qu'il a dit:

Nous devons songer à nos relations commerciales particulières avec les États-Unis, qui envisagent naturellement depuis quelques années d'adopter ce système. Bon gré mal gré, nos initiatives doivent dans une large mesure marcher de pair avec celles des États-Unis. A mon avis, ce serait peut-être courir à la ruine que d'adopter le système métrique sans tenir compte de ce qui se passe aux États-Unis.

En dépit de ces réserves, le gouvernement a considéré cette attitude comme favorable à la création de la Commission et il a ensuite prétendu qu'il n'était pas nécessaire de consulter de nouveau les députés. Depuis lors, à l'exception d'une seule mesure dans laquelle les députés ont cru bon d'inscrire des acres au lieu d'hectares, la Chambre n'a pas été appelée à voter une mesure sur le système métrique.

Et c'est là le problème. Les Canadiens sont prêts à accepter une politique favorable à leurs intérêts s'ils estiment avoir été consultés. Si on les convainc qu'il y va de leur intérêt, ils seront disposés à accepter le changement. Le public s'opposera à la meilleure mesure au monde si elle n'est pas convenablement appliquée. Ce fut le cas pour la conversion au système métrique. Le public a l'impression que ce changement lui est imposé, surtout ceux qui ne s'y reconnaissent pas, pour ne pas l'avoir appris à l'école. On parle souvent de blocage psychologique. Il est très difficile d'assimiler une connaissance à contre-cœur.

Dans ma circonscription, de nombreux agriculteurs ont dit—et je les comprends parfaitement—qu'ils n'échangeront pas leur épandeur gradué en gallons parce qu'ils s'en serviront encore pendant des années. Depuis quelques années, les étiquettes des contenants de produits chimiques donnent le sens de l'emploi en litre par hectare. Quand je calcule la quantité de produit à répandre, je ne me promène pas avec une calculatrice de poche. C'est impossible. Elle ne résisterait pas très longtemps à la poussière. On fait souvent ses calculs dans la poussière qui recouvre sa machine. Cette dernière est souvent couverte d'une couche de terre. Je l'ai vu faire fréquemment. C'est ainsi qu'on s'y prend pour calculer une chose très importante pour l'agriculteur, soit le nombre d'onces à l'acre ou de litres à l'hectare d'engrais chimique qu'il doit répandre sur sa récolte.

• (1640)

On a fait des efforts. Il n'y a rien de pire, et je sais de quoi je parle, que de commettre une erreur en répandant de l'engrais sur une récolte à laquelle on a consacré tant d'argent et d'efforts simplement parce que le gouvernement n'autorise pas le double étiquetage sur les boîtes de produit. C'est absolument ridicule. Cela ne coûte pas un sou de plus au fabricant, une fois ses machines mises en place. Pourquoi faisons-nous cela? Est-ce parce que les bureaucrates pensent que tout doit être uniformisé ou parce que ce n'est pas acceptable? Est-ce là la raison?